

ACCIDENT

survenu à l'autogire identifié W90-DQ

Événement :	perte du casque en vol, choc avec hélice, arrêt du moteur et atterrissage en campagne.
Cause identifiée :	vérifications insuffisantes avant le décollage.

Conséquences et dommages : aéronef détruit.

Aéronef : autogire bi-place, construction amateur, rotor Mafre, moteur Subaru 108, hélice propulsive tripale en matériau composite.

Date et heure : lundi 12 mai 2003 à 10 h 45.

Exploitant : privé.

Lieu : Moustajon (31), à un kilomètre du seuil de la piste 19 de l'aérodrome de Bagnères-de-Luchon.

Nature du vol : solo.

Personnes à bord : pilote-stagiaire seul à bord.

Titres et expérience :
-pilote-stagiaire, 55 ans, 13 heures 30 minutes dont douze en double commande.
-instructeur, 52 ans, autorisation au pilotage d'autogire de 1982, examinateur, IUL autogire de 2000, environ 500 h de vol sur autogire dont 150 en instruction.

Conditions météorologiques : évaluées sur le site de l'accident : vent calme, visibilité 7 km, BKN à 2 000 pieds , température 16 °C, QNH 1 022 hPa.

Circonstances

L'élève-pilote, propriétaire et constructeur de l'autogire, effectue un premier circuit de piste en solo d'environ six minutes. Il atterrit sur la piste 01 sans problème et rejoint son instructeur pour commenter son vol. Il explique que pendant la discussion il dégrafe la sangle de son casque de protection. Il décolle ensuite pour un nouveau circuit de piste. Pendant la montée initiale, il constate que son casque glisse et ne peut le retenir. A une hauteur d'environ 1 000 pieds, le casque est projeté vers l'arrière et heurte les pales de l'hélice propulsive. Le moteur s'arrête. L'élève effectue un demi-tour après avoir repéré un champ en herbe. Il adopte une pente de descente en maintenant le régime du rotor suffisant à la sustentation. Arrivant à proximité du sol, il aperçoit, dans l'herbe localement plus haute, une clôture électrique sur l'axe de sa trajectoire. Son arrondi est haut. L'autogire heurte le sol avec une vitesse verticale importante, bascule sur le côté droit puis les pales du rotor se brisent au contact du sol. L'autogire s'immobilise à un mètre de la clôture électrique.

Une pale de l'hélice composite est retrouvée au sol sous la trajectoire présumée et porte des marques de frottement.

L'élève avait effectué son premier vol solo la veille sur cet autogire.